

L'agriculture face au défi du réchauffement climatique

Sommes-nous responsables de notre climat ? Jamais nous n'aurions pensé à nous poser cette question il y a seulement une dizaine d'années. Pire, puisque la réponse se révèle partiellement affirmative, des choses qui nous semblaient immuables ne le sont plus.

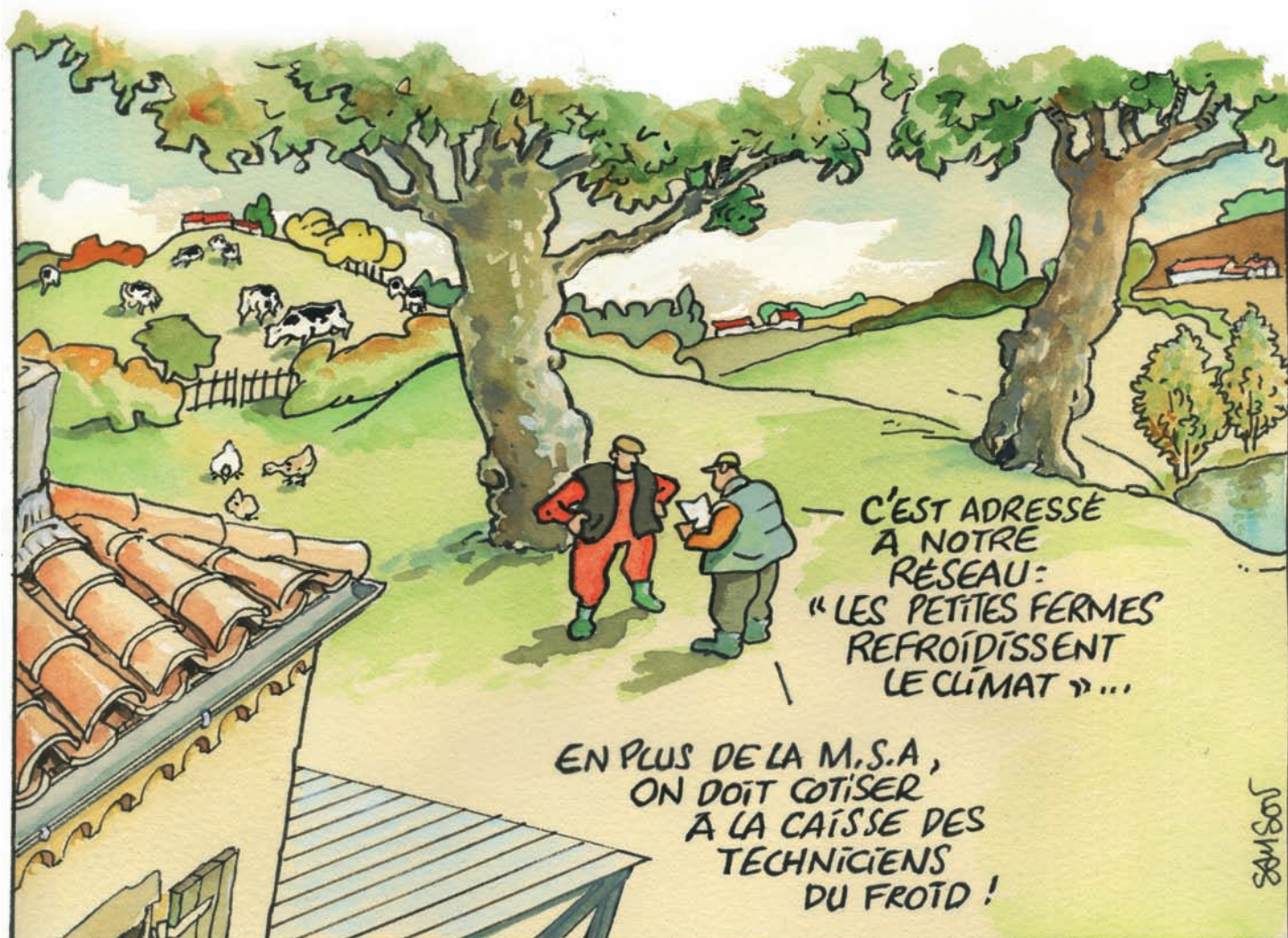
Peu de scientifiques mettent en doute le rôle de l'être humain dans le changement climatique. Je ne sais même pas si on trouverait encore des « climato-sceptiques » dans la catégorie des climatologues reconnus comme tels. Nous-mêmes pouvons observer que les dates de levée du ban des vendanges sont de plus en plus précoces. Et l'on dispose des actes officiels de ces dates depuis assez de temps pour faire du réchauffement climatique un fait scientifique. Les teneurs en CO₂ atmosphériques participent suffisamment de ce réchauffement pour que le facteur « humain » soit considéré incontournable. Avec des problèmes futurs d'adaptation et de maîtrise de risques vertigineux ! Les scientifiques disposent de modèles concordants pour prédire des fourchettes de réchauffement moyen probablement fiables, avec des conséquences indirectes des plus préoccupantes. Ainsi, des phénomènes comme la réduction exponentielle de la biodiversité des espèces, la disparition des glaciers et les dérèglements des systèmes marins pouvant en découler risquent d'amener notre système terrestre vers des points de « non-retour » pour l'humani-

té : la planète pourra se passer de l'humain car elle s'est bien passée des dinosaures.

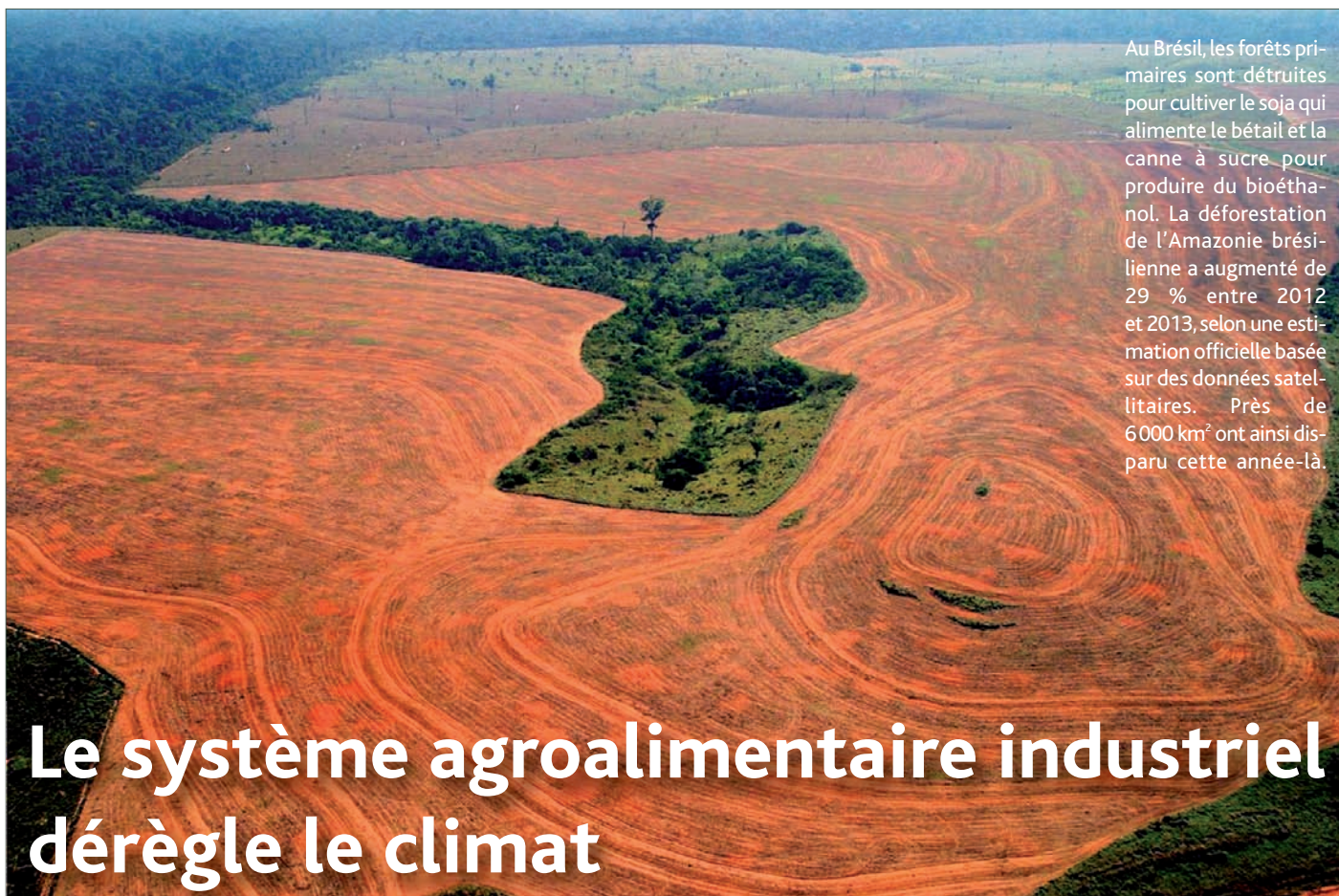
Qu'avons-nous à y voir, nous, paysan.ne.s ? Les gaz à effet de serre ? La vache qui rote ? Le couvert végétal continu – la « prairie », pour les anciens – n'est-il pourtant pas le plus efficace contributeur à la fixation de CO₂ ? Eh bien, parlons-en ! On pourrait supposer que les systèmes agricoles économes et autonomes seraient préférables, ne serait-ce que par simple bon sens. Et c'est vrai ! Déforestation, emploi massif d'engrais azotés et de pesticides, concentration d'animaux et production énorme d'affluents : l'industrialisation de l'agriculture va à contre-courant de l'histoire. Pour le plus vaste réseau paysan mondial auquel adhère la Confédération paysanne, « l'agriculture paysanne contribue à réduire l'effet de serre par des pratiques qui permettent de stocker du CO₂ et réduisent considérablement l'utilisation d'énergie sur les fermes ». Ce que la Via campesina résume par : « Les paysan.ne.s peuvent refroidir la planète ! »⁽¹⁾

Jean-Claude Moreau, administrateur FNCivam, membre du comité de publication de *Campagnes solidaires*

(1) À réécouter sur France culture : Grande traversée, l'invention du climat (www.franceculture.fr/emission-grande-traversee-l-invention-du-climat)



Ce dossier a été conçu et réalisé en partenariat avec Transrural Initiatives, revue mensuelle d'information sur le monde rural publiée par l'Adir (Agence de diffusion et d'information rurales), association d'édition de l'Afip, de la FNCivam, du MRJC et de la CNFR. www.transrural-initiatives.org



Au Brésil, les forêts primaires sont détruites pour cultiver le soja qui alimente le bétail et la canne à sucre pour produire du bioéthanol. La déforestation de l'Amazonie brésilienne a augmenté de 29 % entre 2012 et 2013, selon une estimation officielle basée sur des données satellitaires. Près de 6000 km² ont ainsi disparu cette année-là.

Le système agroalimentaire industriel dérègle le climat

Notre alimentation contribuerait à près de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre, notamment en raison des procédés industriels, de la déforestation et de l'élevage.

L'agriculture occupe plus de la moitié de la surface de la Terre et 40 % de ses habitants en vivent. Mais la 21^e Conférence des Nations unies sur le climat (COP 21) n'en fait pas une priorité, bien que la société civile l'ait demandé. L'objectif de limiter le réchauffement climatique à deux degrés, adopté lors du Sommet de Cancún en 2010, ne pourra pourtant pas être atteint sans une réforme profonde du système agroalimentaire industriel. Ce seuil, au-delà duquel les conséquences seraient imprévisibles, implique en effet de diviser les émissions de gaz à effet de serre (GES) par deux dans les pays en développement, et par quatre dans les pays industrialisés d'ici à 2050 et par rapport à 1990.

Reste, pour trouver les bonnes solutions, à établir le bon diagnostic.

Gaz carbonique, méthane et azote

L'impact de l'agriculture sur le climat, complexe à modéliser, est encore au cœur de débats scientifiques et politiques. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec),

certaines estimations comportent des marges d'incertitudes allant jusqu'à 150 %. Pour l'instant, la plupart des rapports et décisions politiques s'appuient uniquement sur l'impact de la production agricole, qui contribuerait, selon les modèles, à 10 à 15 %⁽¹⁾ des émissions de GES d'origine humaine au niveau mondial. Pour l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce secteur a dégagé 5,3 milliards de tonnes équivalent CO₂ en 2011⁽²⁾, (+14 % par rapport à 2001), soit presque autant que les transports.

Sa contribution est principalement liée aux rejets de méthane (CH₄) issus de la digestion du bétail et du stockage du fumier, et de protoxyde d'azote (N₂O) provenant des engrais. Des gaz au pouvoir réchauffant respectivement 25 et 300 fois plus fort que le CO₂. 40 % des émissions du secteur sont ainsi liées à la fermentation entérique, contre 16 % pour le fumier laissé sur les pâtures, 13 % pour les engrais de synthèse (N₂O), 10 % pour la riziculture, 7 % pour la gestion du fumier et 5 % pour les brûlis. Mais toutes les productions n'ont pas le même impact.

Des responsabilités à différencier

L'élevage, notamment bovin, concentre l'essentiel des rejets de GES, une situation problématique au regard de l'augmentation prévue de la consommation mondiale de viande (+70 % d'ici 2050, selon la FAO). Toutes les agricultures n'ont pas non plus les mêmes responsabilités. Les tomates sous serres produites en hiver ont un bilan carbone 10 à 20 fois plus important que leurs cousines cultivées en plein champ. Mais attention aux raccourcis ! « Rapporté au kilo, les produits biologiques n'ont pas globalement un meilleur bilan carbone que ceux en conventionnel. Mais ils consomment moins d'engrais et d'autres intrants. Si on prend en compte les importations et le fait que la production biologique respecte les sols, leur bilan est meilleur », explique Cyrielle Den Hartigh, du Réseau action climat (Rac). Enfin, le périmètre (amont et aval des filières, capacité de stockage des sols...) pris en compte est déterminant. La FAO estime ainsi que l'intensité d'émission des exploitations bovines est plus mauvaise dans les systèmes où le niveau de productivité est bas, notamment en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, que dans les

grandes exploitations européennes ou américaines. Mais ces conclusions changent si l'on affecte au bilan des exploitations industrielles les impacts de la déforestation liée à l'alimentation du bétail en soja et ceux de la chaîne de transformation et de distribution, et si l'on prend en compte le stockage de CO₂ des prairies dans le bilan des exploitations extensives.

Plus de 70 % de la déforestation liée à l'agriculture

Pour aller plus loin, il faudrait donc pouvoir s'appuyer sur une analyse de l'ensemble du cycle de vie des aliments. L'ONG Grain s'y est essayée. Au total, le système agro-industriel mondial représenterait entre 44 et 57 % des émissions de GES⁽³⁾. Ce calcul prend en compte, en plus de la production, l'amont, notamment le changement d'affectation des terres et la déforestation causée par l'agriculture pour plus de 70 %, les transports, la transformation et l'emballage, la congélation, la vente au détail, la gestion des déchets...

Même constat au niveau de la France. La production agricole représente 21 % de son bilan d'émissions de GES mais, en rajoutant les émissions indirectes (transformation, transport, distribution, déchets...), la part du système alimentaire monte à 36 %, soit 171 millions de tonnes de CO₂⁽⁴⁾. Un chiffre

qui ne prend pas en compte les émissions réalisées à l'étranger; comptabiliser les émissions dues à l'importation des tourteaux de soja provenant essentiellement du Brésil ajouterait plus de 7,7 millions de tonnes de CO₂ au bilan de l'agriculture française⁽⁵⁾, et celles liées aux engrais et produits azotés près de 11 millions⁽⁶⁾. D'autres études, parlant de la consommation et non de la production, arrivent à des résultats similaires. « Si on reste sur les chiffres d'émissions de la production agricole seule, on ne propose que des solutions pour l'amélioration des pratiques, qui ne suffiront pas, alors que si l'on prend en compte l'ensemble du système alimentaire, on voit qu'il faut un véritable changement de modèle », note Cyrielle Den Hartigh.

Changer de modèle

Avec cette vue d'ensemble, les responsabilités – et les solutions – apparaissent plus clairement. Comme l'explique Ulrike Eberle⁽⁷⁾, le système alimentaire n'est pas durable et c'est à cause, entre autres, « de l'industrialisation et la mondialisation de l'agriculture », « de la transformation des aliments » et des « changements des habitudes alimentaires et des modes de vie ». L'industrialisation de l'agriculture, née avec la machine à vapeur, a connu une accélération rapide au XX^e siècle, notamment à la suite du plan Marshall en Europe et sous la pression de l'industrie chi-

mique en recherche de nouveaux débouchés. Le secteur, traditionnellement régi par l'offre, s'est tourné vers la demande avec le développement des transports, entraînant une course effrénée à l'augmentation de la production et de la productivité.

« Les procédés agricoles industriels entraînent la génération de gaz à effet de serre à plusieurs niveaux : construction des machines outils, fabrication des engrais et pesticides (une tonne d'engrais azoté nécessite environ deux tonnes de pétrole), acheminement jusqu'au champ, labours profonds, épandage des engrais et pesticides... », explique Emmanuel Lierdeman, ingénieur agronome⁽⁸⁾.

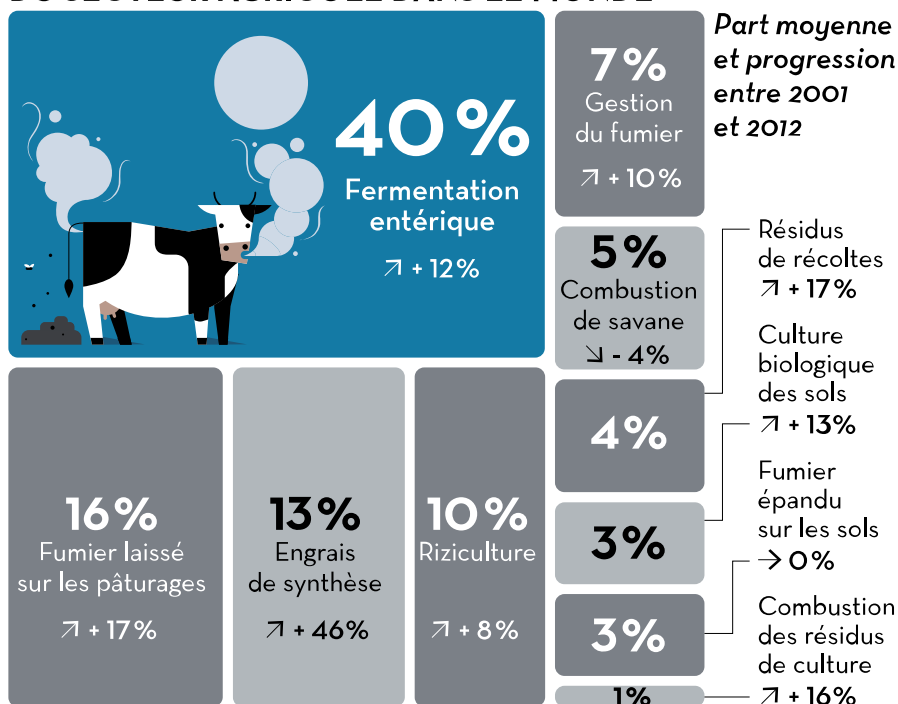
« L'intensification et les monocultures ont érodé la quasi-totalité de l'humus accumulé par des siècles d'agriculture paysanne. La production industrielle concentre les terres agricoles et favorise la déforestation de nombreuses zones de la planète, détruisant ainsi d'importantes réserves de carbone », ajoute la Confédération paysanne⁽⁹⁾. Pour Henk Hobbelink, agronome et coordinateur de Grain, les émissions des petits paysans « contribuent à peine aux émissions globales de l'agriculture car ils utilisent très peu de fertilisants chimiques, une des sources principales d'émissions, et qu'ils produisent davantage pour les marchés locaux ».

Pour autant, focaliser le débat – et le combat – entre l'agriculture paysanne et industrielle sur la question des émissions de gaz à effet de serre serait réducteur. D'abord car les incertitudes sur certaines données, comme le phénomène complexe du changement d'affectation des terres, sont trop élevées. Ensuite, car cela évacuerait les autres impacts environnementaux et les questions sociales. Or, sous couvert de réductions des émissions de GES, les droits coutumiers de certains paysans sont déjà remis en cause au profit de la sauvegarde des forêts ou du développement d'agrocarburants. ■

Fabrice Bugnot, Transrural

(1) FAO, Giec, World Resources Institute...
(2) L'équivalent CO₂ permet d'agréger tous les GES en prenant en compte leurs différents potentiels de réchauffement global.
(3) www.grain.org/fr/article/entries/4363-alimentation-et-changement-climatique-le-lien-oublie
(4) Institut français de l'environnement, Ifen, Les ménages acteurs des émissions de gaz à effet de serre.
(5) Chiffres calculés par le Rac d'après les données Diaterre et Inra.
(6) Institut français de l'environnement (Ifen).
(7) Chercheuse à l'institut Corsus, spécialisée sur les questions d'alimentation durable : www.corsus.de
(8) Le Courrier : www.lecourrier.ch/132092/climat_changer_notre_agriculture
(9) Climat : l'agriculture paysanne pour refroidir la planète. 4 Pages Confédération paysanne.

ORIGINES DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU SECTEUR AGRICOLE DANS LE MONDE



Source : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
Infographie parue dans Libération 20/02/2015

Témoignages

Des constats qui posent question

Bertrand Théry est apiculteur retraité en Ariège.

En 1978, après deux années de démarrage en apiculture, ma compagne Nicole partait travailler à l'Inra de Rennes pour renflouer les comptes mis à mal par une année 1977 catastrophique. Je restais en Ariège pour m'occuper des ruches.

C'est en feuilletant le courrier de cette époque que nous a une nouvelle fois sauté aux yeux l'évidence d'un impact du réchauffement climatique sur la végétation, et donc sur les miellées. En 1978, nous notions le début de la floraison des acacias début juin. Ces dernières années, ils commencent à fleurir fin avril, début mai. On peut donc dire qu'en 25-30 ans, la floraison de l'acacia a avancé d'un mois.

L'autre phénomène que nous constatons ces dernières années, c'est l'excès. Plus de saisons réellement marquées, mais plutôt une suite d'« événements » plus ou moins importants, pluvieux, chauds, froids, secs... La végétation suit comme elle peut, s'adapte avec des cycles de floraison parfois plus courts. Les miellées



Rucher en Ariège : la végétation suit comme elle peut pour s'adapter à des événements climatiques plus marqués et fréquents.

suivent ces cycles : elles peuvent être nulles quand la floraison est trop courte ou le temps trop sec ou trop froid, comme elles peuvent être généreuses quand il y

a conjonction de chaleur, humidité et force des colonies.

La question se pose bel et bien quant au rapport avec le réchauffement climatique. ■

Les paysan.ne.s du Sud en première ligne

Sur tous les continents, les paysannes et les paysans subissent les conséquences du dérèglement climatique.



Photo : Reporterre

America Castillo Cunyas chez elle, au Pérou

Paysanne dans les Andes, au Pérou, America Castillo Cunyas est inquiète.

Dans son village de la province de Huancayo, plus d'un tiers de la population dépend de l'agriculture. America, qui cultive pommes de terre et quinoa et élève cochons d'inde et vaches, doit déjà s'adapter au changement climatique. Pics de chaleurs, vagues de froids et manque d'eau l'obligent

à changer le calendrier de ses cultures : « À présent nous sommes forcés de décaler nos récoltes pendant la saison des pluies et elles baissent en qualité et rendement », explique la paysanne. Pour faire face à ces bouleversements, ces communautés doivent diversifier leurs revenus, notamment en envoyant temporairement travailler les hommes en ville. Mais le futur s'annonce bien plus sombre : « Le

village est très menacé par la sécheresse car il dépend du glacier Huayatapallana pour son approvisionnement en eau. Or, il fond de plus en plus vite et il y a moins de neige pour l'alimenter », constate America. Selon certaines études scientifiques, l'étendue gelée, qui fournit 40 % des réserves d'eau du sous-bassin de Rio Shullcas, pourrait disparaître d'ici 2030.

À 50 ans, Be Mangaoka est paysan et pêcheur tout au Nord de Madagascar : « En 1999 et 2000, il y a eu une grande sécheresse dans notre village et nous avons eu du mal à cultiver du riz (base de la nourriture locale, NDLR). Malheureusement, ce phénomène s'est répété depuis ; les saisons ont vraiment beaucoup changé. Depuis 20 ans, il y a de moins en moins de pluie. Normalement, la saison des pluies s'étend du mois de novembre au mois de mai, mais de nos jours, elle ne dure que de janvier à mars. La plantation du riz se trouve particulièrement affectée. Nous avons besoin de trouver d'autres alternatives. Avec ça, certains de nos puits sont taris. En plus, le Varatraza – le principal vent qui souffle dans le Nord de Madagascar – soufflait auparavant de juillet à août. À présent, il souffle à partir d'avril jusqu'en novembre. Et lorsque qu'il souffle, nous ne pouvons pas aller pêcher ! Nos revenus ne cessent de diminuer. » ■

Sources : WWF/Norad, 2010 et Reporterre
www.reporterre.net

Les paysan.ne.s de la mer face au réchauffement climatique

La Confédération paysanne vient de publier une plaquette⁽¹⁾ sur l'impact du changement climatique pour les paysannes et paysans de la mer (conchyliculture, pêche à pieds professionnelle, production de sel ou d'algues)⁽²⁾.

Plusieurs constats sont déjà établis. L'élévation du niveau de la mer, d'abord : il n'est pas question sous nos climats de tsunamis dévastateurs, mais plutôt d'une inexorable pression de l'océan sur les côtes les plus fragiles (érosion, submersion). L'élévation aussi de la température des mers près des côtes françaises : de 0,4 °C dans les 300 premiers mètres de l'Atlantique Nord au cours des deux dernières décennies, elle peut être plus forte dans les zones moins profondes (1,5 °C en 30 ans à Marennes-Oléron, par exemple). Le rythme des tempêtes « hors normes » s'accélère, tempêtes de plus en plus intenses. En 2014, 35 bulletins météo spéciaux ont été émis en deux mois sur la côte Atlantique, quand un hiver « classique » n'en compte que quatre ou cinq.

Mais tout n'est pas aussi visible et immédiatement spectaculaire. Un quart des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) sont absorbées par les mers où elles se transforment en acide carbonique. Conséquence : une chute de 30 % du pH depuis la révolution industrielle, soit une augmentation sensible de l'acidité.



Cette évolution ponctuée d'événements majeurs a des conséquences directes sur les paysan.ne.s de la mer : dégradation de matériels et pertes de récoltes (tempête, érosion), nouvelle distribution de certaines espèces de poissons et/ou apparition de nouvelles espèces invasives (élévation de la température)... Les premiers animaux marins concernés par l'acidification des océans sont les coquillages à travers leur difficulté croissante à fixer le carbone nécessaire à la fabrication de leur coquille. Une perte importante de la biodiversité marine est redoutée. Sous certaines latitudes, l'acidification des eaux provoque l'érosion des massifs coralliens, mettant en péril tout l'écosystème marin.

Quant aux mortalités massives constatées sur les huîtres et moules françaises ces toutes dernières années, elles semblent plus imputables aux pollutions et à leurs conséquences pathogènes. Pour autant, les défenses immunitaires pourraient être affectées par les évolutions du milieu liées au réchauffement climatique. ■

(1) Téléchargeable sur : www.confederationpaysanne.fr

(2) En France, on dénombre 4 200 conchyliculteurs ou entreprises de conchyliculture (huîtres, moules et autres coquillages), 1 300 pêcheurs à pieds professionnels, un millier d'emplois équivalent temps plein de producteurs de sel (sauniers ou paludiers), 300 producteurs d'algues (goémoniers, essentiellement en Bretagne).

De plus en plus fréquents et violents

Bruno Cayron est depuis onze ans maraîcher à Tourves, dans le Var. Sur son exploitation de 5 hectares, il travaille avec sa femme et une salariée et a mis à disposition une partie de ses terres comme « espace test » pour un couple en projet d'installation.

« En trois ans, nous avons subi deux à trois inondations chaque année. Jusqu'en 2008, c'était l'inverse, avec plusieurs années de sécheresse. Pour donner une idée, avant 2008, il pleuvait 400 litres par an et par mètre carré au lieu de 800 en moyenne, alors que maintenant on peut avoir 150 mm en une seule journée ! Ça ressemble à ce que l'on appelle des épisodes cévenols dans le Gard ou le sud de l'Ardèche, mais décalés maintenant plus à l'Est.

Pour autant, difficile d'en tirer des conclusions sur le rapport au réchauffement cli-

matique. Il y a toujours eu ici des cycles de périodes sèches et de périodes pluvieuses, grosso modo tous les sept ans. Mais on remarque quand même que les événements dits exceptionnels sont de plus en plus fréquents et violents, de plus en plus « extrêmes ».

Il faut aussi signaler l'impact de l'artificialisation des terres, avec des aménagements lourds, parkings, routes et autres, qui rendent plus compliqué l'écoulement des eaux. Dans la vallée de l'Argens, dans l'Est du Var, là où les phénomènes sont toujours plus marqués, on a parfois des inondations

sur 2 ou 3 mètres de haut, et ces infrastructures n'y sont pas pour rien...

Après, pour les maraîchers, tout dépend de la durée de l'inondation. Si ça s'écoule vite, on peut sauver une bonne partie des récoltes, en fonction des légumes. Et comme les inondations ne sont généralement pas l'été, la saison du pic de production, ça peut ne pas avoir trop de conséquences dramatiques. Notons aussi que le désherbage chimique est un facteur aggravant : sur les parcelles concernées, la terre est davantage emportée... » ■

Propos recueillis par BD

Un bétail plus sensible au parasitisme

Rémi Gorge est éleveur caprin dans la Drôme.

« Il n'y a pas un paysan aujourd'hui qui n'observe pas de modifications de son travail et ne pense pas au changement climatique. » Rémi Gorge, éleveur caprin à Montfroc, dans le Sud de la Drôme, en est certain. Originaire de Corbeil-Essonnes en région parisienne, Rémi, 54 ans, a suivi en 1980 ses parents qui effectuaient « un retour à la terre », dans le canton de Séderon. « J'ai tenu pendant sept ans un commerce de négoce de céréales qui m'a permis de rencontrer beaucoup de paysans de la région, près de la retraite et dans l'agriculture depuis des générations, raconte-t-il. Ils m'ont beaucoup appris sur la façon de travailler dans cet endroit, sous ce climat méditerranéen, et je crois qu'ils m'ont donné le virus... » Retourné sur la ferme familiale en 1988, Rémi se forme en travaillant et s'installe sur sa propre ferme en 1998. Avec le lait de la quarantaine de chèvres qu'il élève aujourd'hui avec sa femme sur 65 hectares, en bio, il fabrique une centaine de fromages par jour, commercialisés sur un marché hebdomadaire à Aix-en-Provence. « Je me préoccupe de la qualité de ce que je vends à mes clients, de la santé de mes chèvres et de la qualité de ce que je leur donne à manger, je fais mes fourrages », explique celui qui observe des évolutions à différents niveaux. « Ici, on constate un phénomène d'effondrement des colonies d'abeilles alors qu'il y a assez peu de cultures et qu'on peut difficilement incriminer les pesticides... » Il y a aussi ses collègues cueilleurs de plantes dont les



Troupeau de chèvres dans le Sud de la Drôme : avec les changements climatiques, Rémi Gorge constate sur son élevage l'évolution des plantes dans les pâtures, une plus grande sensibilité des animaux au parasitisme, des retards de croissance...

rendements en huiles essentielles ont été divisés par deux ces dernières années. Ce changement dans la composition des plantes elles-mêmes, il ne peut s'empêcher de le lier aux événements climatiques extrêmes de plus en plus réguliers et à l'alimentation de ses chèvres qui pâturent la majeure partie de l'année : « Elles sont plus sensibles qu'avant au parasitisme, remarque-t-il. Je n'ai jamais eu de problème par le passé, je me dis qu'elles ne doivent plus manger la même chose ou ne plus trouver les plantes qui leur permettaient de se défendre, ou plus en quantité suffisante. » Outre le parasitisme, la qualité

des fourrages n'est plus la même et ses chevrettes lui semblent aussi plus fragiles. Elles grandissent moins vite, raison pour laquelle il attend désormais 18 mois avant leur première prise⁽¹⁾, contre 9 par le passé. « Tout ce que je dis, ce sont des sentiments nourris d'échanges avec des collègues, précise Rémi. Mais, il y a des tendances lourdes et inquiétantes. On peut réfléchir à plusieurs, avec des vétérinaires, trouver des solutions pour le parasitisme et l'alimentation... S'adapter c'est sympa, mais ça ne suffira pas. » ■

Recueillis par Transrural Initiatives

(1) premières saillies

Le baromètre ne suffit plus

Henri Doublier, céréalier et arboriculteur sur une exploitation de 130 hectares à Vaux-Sur-Lunain, en Seine-et-Marne, fait aussi de l'accueil à la ferme.

« Je suis agriculteur depuis 45 ans, fils et petit-fils de paysan. Je me suis installé à 21 ans sur cette ferme que mon père avait achetée ; aujourd'hui, je suis à la veille de la céder. Le prochain devra rester en bio, c'est une des conditions. J'emploie un salarié à temps plein, plus un trois quart-temps et une femme de ménage pour le gîte. Sur l'exploitation, je produis du blé, de l'orge, de la luzerne, du colza, du lin et des pommes... C'est très diversifié.

Pour parler du climat, je me souviens de la première fois où j'ai remarqué que les choses changeaient. C'était en 1998, le 20 octobre : je partais labourer pour faire un semis de blé avec le soleil, mais un petit nuage est arrivé et il y a eu 10 mm d'eau en 10 minutes. Pendant un mois, je n'ai pas pu reprendre le sol pour faire le semis. Depuis, on observe de plus en plus de changements. Avant, je pouvais me guider grâce au baromètre et aux changements de lune, mais ça ne veut plus dire grand-chose. Les pressions

atmosphériques se déplacent moins vite. On a des nuages qui viennent d'où on ne sait où. Avant, on avait un climat océanique avec des pluies venant du Nord-Ouest. Aujourd'hui les vents viennent du Sud-Ouest, et même du Sud très souvent.

Il y a aussi une augmentation des températures. J'ai trente hectares de terres avec des silex noirs (chailles), sur lesquelles j'étais passé en culture simplifiée, sans labour. Mais avec des fortes chaleurs (30 degrés en mai/juin) et les silex qui chauffent, en deux

.../...

.../... ou trois jours, plus de la moitié de la récolte a été déshydratée. En deux ans, j'ai dû repasser au labour pour mélanger les cailloux qui étaient remontés trop en surface. Cela me questionne sur les techniques agronomiques à employer à l'avenir, car nous consommons trop de fuel. En grande culture bio, le changement climatique est plus problématique encore qu'en conventionnel. Je pense que l'agroforesterie est une bonne solution d'avenir, le non-labour, des variétés bien adaptées à l'agroécologie et à chaque terroir. Être paysan, c'est être à l'écoute de son environnement global et s'adapter. Je pense qu'aller vers plus d'industrialisation, c'est le plus mauvais choix que l'on puisse faire à notre époque. Il faut arrêter de poser des rustines sur un système d'agriculture intensif qui crée trop de nuisances à la terre, à l'alimentation et à l'Homme. » ■



« J'ai déjà commencé à m'adapter »



Ingénieure agronome de formation, Claire Laval exploite depuis 1983 un domaine viticole de 8 hectares sur le plateau de Pomerol, en Gironde.

« Le changement climatique, pour moi, c'est une évidence. C'est LE problème du XXI^e siècle. Quand j'ai commencé, on vendangeait fin septembre, autour du 25. Cette année, on commence le 7. En trente ans, on a gagné deux à trois semaines. C'est énorme. Il y a aussi une augmentation du taux de sucre, qui parfois

devient trop élevé. J'ai l'impression qu'on assiste à une sorte de chaos climatique et il est de plus en plus difficile de produire. Depuis 2005, il n'y a pas eu une année tranquille, sauf celle en cours. En 2008, par exemple, le plateau sur lequel on se trouve est presque devenu une île. On a fait une demi-récolte.

Mais le manque d'eau est aussi de plus en plus fréquent. J'ai déjà commencé à m'adapter. On a changé les cépages et on a fait des implantations plus profondes. De ce fait, la vigne réagit mieux aux contraintes comme

le manque d'eau ; et ne se fait pas emporter à la première grosse pluie. On garde le plus possible des sols couverts. On a aussi planté des haies. La verticalité renforce le maintien des terres, l'absorption de l'eau... En bio, il est plus facile de s'adapter au changement climatique. On n'a pas d'énormes surfaces, on connaît mieux ses sols, on les respecte et ils ont gardé une meilleure biodiversité. Mais ce n'est que le début et il va falloir s'adapter de plus en plus.

Le problème, c'est qu'il faudrait une véritable réflexion. L'agroécologie qu'on nous vend, de la technologie qui remplace l'observation paysanne, c'est n'importe quoi : planter des arbres sans biodiversité ou des projets de maraîchage avec des centaines d'hectares de serres, sous prétexte qu'elles seront chauffées avec je ne sais quel résidu. Ce qu'il faut, c'est des vrais paysans. Produire les bonnes choses au bon endroit en fonction du climat et du sol. On veut résoudre les problèmes avec la technologie, comme des modifications génétiques ou des grandes retenues d'eau. Mais ces retenues, par exemple, impactent le régime de l'eau dont dépendent de nombreux écosystèmes, donc la biodiversité, et finalement cela nous fragilise. À chaque fois, ce genre de solution crée des problèmes plus graves et qu'on ne sait pas résoudre. C'est une course en avant sans fin. Il faut que l'agriculture redonne leur pleine place aux paysans. » ■

Recueilli par Transrural Initiatives

Écoblanchiment

Des (fausses) solutions au service des multinationales

La France a choisi des sponsors très controversés pour la Cop 21. En parallèle, elle mise sur « l'agriculture climato-intelligente » pour faire face aux défis climatiques. Une stratégie gouvernementale dans laquelle les firmes surfent sur le changement climatique sans changer de système.

En mai 2015, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius rend public la liste des sponsors de la Cop 21. Y figurent des firmes fortement investies dans le charbon, comme EDF et Engie (ex GDF Suez), ainsi qu'une banque championne européenne du financement des énergies fossiles (BNP Paribas)⁽¹⁾. En soutenant l'implication des grandes entreprises dans la conférence climat, le gouvernement entérine l'idée que l'action ne doit pas remettre en cause l'ordre économique établi. Ce qui laisse présager des mesures prises ou annoncées en décembre 2015 bien en deçà de ce qui serait nécessaire pour prévenir les effets les plus dramatiques du dérèglement climatique.

L'offensive des multinationales n'épargne pas le secteur agricole. Plusieurs grandes entreprises ont ainsi rejoint l'Alliance mondiale pour l'agriculture climato-intelligente (GACSA). Initiative prise lors du sommet pour le climat organisé par Ban Ki-moon en septembre 2014, cette alliance prévoit de développer un modèle qui permettrait d'« accroître les rendements », de « favoriser la résilience des systèmes agricoles » et de « réduire les émissions de gaz à effet de serre » (GES). Derrière ces grandes lignes plutôt consensuelles et vertueuses, les promoteurs de l'agriculture climato-intelligente soutiennent des propositions en totale opposition avec l'agro-écologie paysanne.

Le « guide de référence » de la FAO sur les dix réussites de l'agriculture climato-intelligente témoigne de la part belle accordée aux lobbies techno-industriels⁽²⁾. L'usage d'intrants chimiques (engrais, pesticides, herbicides...) et d'OGM n'est pas exclu, pas plus que la production d'agro-carburants industriels. La mise au point de

variétés « biotechs » à hauts rendements est au contraire présentée comme positive pour la sécurité alimentaire et l'adaptation aux dérèglements climatiques. Une importance considérable est donnée à des pratiques supposées favoriser la séquestration du carbone. Quant à l'ensemble des projets cités, ils sont menés uniquement dans des pays du Sud⁽³⁾ et des régions faiblement intensives, alors même que les systèmes agricoles les plus climaticides se trouvent au Nord et dans les régions les plus intensives.

Yara International, leader international des engrais de synthèse⁽⁴⁾, s'est déjà approprié le concept et a même sponsorisé un forum sur la *climate smart agriculture* lors du forum économique mondial de Davos en jan-

vier 2015. L'objectif affiché sur son site est explicite⁽⁵⁾ : accentuer le recours aux engrais chimiques est une des solutions incontournables pour avoir des rendements plus élevés tout en utilisant moins de terres agricoles et d'eau, et éviter ainsi les rejets de GES liés à l'expansion des cultures sur les forêts et les tourbières. L'enjeu central d'une transformation profonde des modèles de production et de consommation n'est, de fait, jamais abordé par Yara qui entérine la continuité du modèle productiviste. On est bien loin des pratiques paysannes qui assurent le maintien de la fertilité du sol et de sa capacité à stocker du carbone sur le long terme, tout en concourant à la souveraineté alimentaire. En dépit de ces limites, la France a officiellement rejoint le GACSA.

L'initiative 4 pour 1 000 : haro sur la compensation !

Promue par le ministre français de l'Agriculture Stéphane Le Foll, l'initiative 4 pour 1 000 est un programme de recherche international. En améliorant de 0,4 % par an la capacité de stockage en carbone des sols à travers la mise en œuvre de certaines pratiques agricoles (non définies pour l'instant), le projet 4 pour 1 000 ambitionne « d'absorber et de stocker l'équivalent des émissions anthropiques annuelles de CO₂ soit 75 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) »⁽¹⁾ et de restaurer les terres dégradées, notamment en zone aride et semi-aride du continent africain.

De nombreuses questions restent sans réponse. Certes, Stéphane Le Foll cite l'agroécologie comme « modèle » de référence. Encore faut-il s'accorder sur ce terme. L'agro-écologie paysanne fait appel aux savoir-faire paysans, celle du ministère n'exclut pas les OGM, ni les biotechnologies. Ainsi, elle ne propose qu'un corpus de pratiques techniques, souvent discutables alors que l'agro-écologie paysanne « est avant tout un corpus de pratiques vivantes et de mouvements sociaux avec un objectif politique commun : une agriculture sociale et écologique ancrée dans les territoires. Elle s'inclut dans un mouvement de transformation sociétale »⁽²⁾.

Une fois les terres identifiées, comptabilisées, nivelées selon leur taux de matières organiques, le risque est bel et bien réel que l'initiative 4 pour 1 000 devienne un outil de compensation des émissions de GES pour les entreprises privées. La référence dans une note ministérielle à la nécessité de définir de nouveaux mécanismes institutionnels et financiers fait redouter l'insertion d'un mécanisme de marché carbone. Le souhait clairement exprimé de voir des entreprises privées prendre part à la dynamique, en leur offrant notamment la possibilité de s'engager sur des projets de réhabilitation des sols, accentue fortement cette crainte.

La possibilité d'insertion des terres agricoles (*land use*) dans les mécanismes de marché carbone et de compensation laisse entrevoir la possibilité que les pratiques cadrées par cette initiative deviennent soit un objet de contractualisation entre populations paysannes et entreprises ou États qui souhaitent abaisser leurs émissions nettes de GES, soit un argument d'accaparement de terre sous prétexte de lutte contre le changement climatique.

SG

(1) Source : note du ministère de l'Agriculture, 03/07/2015 (<http://agriculture.gouv.fr/4-pour-1000-et-si-la-solution-climat-passait-par-les-sols>)

(2) Source : Communiqué de presse, 18/09/2014, collectif pour une agroécologie paysanne (<http://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=2908>)



Montpellier, 18 mars 2015: 3e conférence scientifique mondiale sur l'agriculture climato-intelligente, avec la participation de Stéphane Le Foll, ministre français de l'Agriculture. Les firmes agro-industrielles sont à la manœuvre. Certaines, telles que Monsanto, Walmart et McDonalds, ont lancé leurs propres programmes « d'agriculture intelligente face au climat ».

Dans le cadre des négociations en cours pour la Cop 21, l'agriculture est directement concernée par les discussions sur l'usage des terres. Le Protocole de Kyoto, principal instrument de la communauté internationale visant à stopper le réchauffement climatique, suggère que l'absorption du dioxyde de carbone (CO₂) par les arbres et le sol constitue un moyen d'at-

teindre les objectifs de réduction des émissions tout aussi valable que de diminuer les émissions de CO₂ émanant des combustibles fossiles. Les sols agricoles pourraient ainsi entrer dans des mécanismes de marché carbone et de compensation, comme cela est déjà le cas pour les terres forestières⁽⁶⁾. Une fois les terres identifiées, comptabilisées et nivelées selon leur

taux de matière organique, différents types de contractualisation pourraient se développer entre les populations paysannes, les entreprises désireuses de se racheter une bonne image environnementale, et éventuellement les États comme intermédiaires. Les multinationales pourraient bien trouver à la Cop 21 de quoi satisfaire encore leur appétit sans limite de profits. ■

Suzie Guichard,
avec **Sophie Chapelle**

Quelle place de l'agriculture dans la Cop 21 ?

Lors de la Cop 21, le texte négocié portera sur le cadre juridique pour la mise en œuvre des engagements volontaires de réduction des émissions de gaz à effet de serre des États à partir de 2020. Pour l'instant, l'agriculture reste assez marginale dans les négociations. Cependant, cette marginalité apparente ne signifie pas que les négociateurs n'ambitionnent pas de discuter de l'agriculture. Ainsi, bien que quasi absente sémantiquement du texte de négociation, la question relative à l'« usage de terres » (*land use*) devrait faire l'objet de négociations dans différents groupes de travail. Il est question d'insérer les sols agricoles dans le secteur des terres, qui ne contenait jusqu'à présent que les forêts (lire l'article ci contre). Par ailleurs, un « agenda des solutions » (aussi appelé « Plan d'action Lima-Paris », PALP) figure aux côtés du texte de négociations. Il contient l'ensemble des initiatives complémentaires au texte. L'agenda précise des actions et solutions pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les propositions peuvent être d'ordre institutionnel, financier, politique, technologique... et s'inscrire dans le cadre de partenariats multi-acteurs. L'alliance mondiale pour l'agriculture climato-intelligente ainsi que le programme 4 pour 1 000 (voir l'encadré) ont d'ores et déjà été intégrés à l'agenda des solutions de la Cop 21 par le gouvernement français.

SG

(1) Ces multinationales apporteront soit des financements, soit des prestations en nature qui seront déduites à hauteur de 60 % en tant que mécénat.

(2) Climate Smart Agriculture Success Stories : www.fao.org/3/a-i3817e.pdf

(3) Chine, Tanzanie, Andes, Malawi, Vietnam, Zambie, Inde, Nigéria, Nicaragua, etc.

(4) Cette multinationale norvégienne a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 11,1 milliards d'euros et a vendu plus de 26 millions de tonnes d'engrais, dans plus de 150 pays notamment en Afrique.

(5) http://yara.com/sustainability/climate_smart_agriculture

(6) Via le mécanisme REDD+ (mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement) proposé en 2005, des États et/ou entreprises génèrent des crédits carbone en sanctuarisant des espaces de forêts, souvent au mépris des droits des populations locales.

Cultiver l'autonomie pour lutter contre le changement climatique

Sur le Massif central, 2 500 paysans organisés en réseau expérimentent et mettent en œuvre des pratiques favorisant des systèmes de production plus économes et autonomes.

Depuis 2009, des paysans installés en moyenne montagne et des structures des réseaux Civam et Adear travaillent conjointement au sein du réseau Agriculture durable de moyenne montagne (ADMM). Son objectif ? « Favoriser le développement de systèmes de production plus économes et plus autonomes sur le Massif Central. »⁽¹⁾ L'accompagnement des paysans passe essentiellement par le collectif (journées d'échanges, formations...) et s'intéresse à une approche globale de l'exploitation. Gestion de l'herbe, réduction d'intrants, pratiques vétérinaires alternatives, diversification alimentaire ou non alimentaire des fermes... les thématiques travaillées dans les différents groupes sont nombreuses. « Cela fait plusieurs années que le thème du changement climatique est abordé dans les travaux du groupe », estime Maxime Vial, animateur à l'Association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron (Apaba), qui parmi ses adhérents compte de nombreux éleveurs.

« Sur notre territoire, on est très sensible à la sécheresse et l'autonomie fourragère est au centre des préoccupations, poursuit-il. Nous travaillons avec l'Inra à Toulouse sur l'adaptation des systèmes fourragers par la conduite d'expérimentations dans des parcelles, d'essais de diversification des semences fourragères. Nous avons aussi des journées où l'on réfléchit collectivement à des adaptations possibles, à partir de diagnostics sur les fermes et de données climatiques. » Un peu plus au nord, dans le Cantal, même son de cloche à la Cant'Adear également partenaire du réseau ADMM : « Le changement climatique est une question qui anime l'association depuis sa création en 2007, explique Antoine Teur-

nier, animateur. Nous avons lancé un travail sur l'adaptation des systèmes d'élevage à des sécheresses qui risquent d'être de plus en plus importantes, par l'arrêt du maïs et le passage à l'herbe notamment. »

Approche globale

Une partie du travail d'ADMM réside aussi dans le recueil de données concernant les pratiques dans les fermes. Il s'effectue grâce à la réalisation de différents diagnostics (consommations énergétiques directes et indirectes, émissions de gaz à effet de serre – GES –, bilan azote, estimation du carbone stocké par les haies et les sols de l'exploitation...) destinés à établir un état des lieux à un instant *t*, dans l'idée d'identifier des pistes d'amélioration. Les indicateurs renseignés par les diagnostics sont d'ordre technique, économique, social et environnemental. Et sur ce dernier point, les résultats présentés le 20 janvier dernier par Nicolas Métayer de l'association Solagro, partenaire du projet, sont sans appel : les fermes du réseau ADMM inscrites dans les démarches de diagnostic – majoritairement en bovin lait, bovin viande et caprin avec transformation fromagère – présentent une moyenne d'émissions de GES faible (1,9 tonne équivalent CO₂ par hectare de surface agricole utile, contre 4,7 teqCO₂ par hectares de SAU d'émission moyenne calculée sur 3 500 fermes françaises) et une faible intensité énergétique (énergie consommée par hectare)⁽²⁾. « Si toute notre démarche n'est pas orientée par la réduction des émissions de GES, nous constatons que les pratiques mises en place dans nombre de fermes du réseau sont intéressantes sur ce point, résume Denis Alamome, animateur à la FRCivam Limousin, partie prenante du réseau. Le travail sur la valorisation des milieux semi-naturels (prairies humides, landes...) a de multiples intérêts, notamment en termes de protection des ressources naturelles, de dynamique territoriale... La diminution de l'impact des fermes et la résistance aux aléas climatiques ne sont qu'un aspect. » Et pas des moindres. ■

Hélène Bustos, Transrural



« Si toute notre démarche n'est pas orientée par la réduction des émissions de GES, nous constatons que les pratiques mises en place dans nombre de fermes du réseau sont intéressantes sur ce point. »

Photo : DR

Transrural initiatives

La revue des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue associative d'information qui se propose de défendre et de promouvoir des espaces ruraux aux multiples usages, où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire... en tissant des liens avec une grande diversité de territoires. La mise en valeur d'initiatives, en phase avec l'actualité et avec les enjeux du moment, marque l'identité de la revue. Ces expériences locales doivent illustrer concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles. Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action.

www.transrural-initiatives.org

(1) Plus d'info sur le réseau, ses partenaires, les axes de travail et les productions documentaires :

www.agriculture-moyenne-montagne.org.

(2) Compte rendu détaillé de cette journée d'échange disponible sur le site :

www.agriculture-moyenne-montagne.org.

Politique agricole Tafta ou climat, il faut choisir !

Lutter vraiment contre le changement climatique, c'est nécessairement travailler à une désindustrialisation générale de la production agricole, une déconcentration et une relocalisation massive de la production là où elle est consommée. Mais comment procéder ?

L'extraction et l'utilisation de gigantesques quantités d'hydrocarbures pour produire et transporter les marchandises industrielles et agricoles comptent pour une part essentielle dans le changement climatique. Or, en décembre prochain à Paris, la plupart des représentants des États à la Cop 21 s'emploieront à nouveau, vraisemblablement, à détourner les yeux de ce fait indéniable. Comprendre la logique de cette attitude irresponsable, c'est commencer à agir ensemble pour dépasser les initiatives individuelles et reprendre le terrain politique abandonné aux intérêts privés et à leurs relais, de la fiscalité agricole aux accords de libre-échange, en passant par les traités européens.

Au début du siècle passé, la production agricole s'est engagée sur le chemin pris par la production manufacturière une cinquantaine d'années auparavant. La logique à l'œuvre n'a pas changé depuis lors. C'est d'abord une logique capitaliste : réduire la part du travail humain dans le processus de production et concentrer dans les mains d'un nombre restreint la richesse créée. C'est ce qu'expriment les incessantes plaintes de la Fnsea sur le « coût du travail » et ses appels à « modernisation ».

C'est ensuite une logique industrielle qui, à la diversité des savoir-faire, aux singularités culturelles, pédoclimatiques et biodiversées, substitue des procédures mécanisées et des standards voués à l'universalité. La « convergence réglementaire » entre l'UE et les États-Unis dans le cadre du Tafta, projet de grand accord commercial transatlantique, participe de ce mouvement, dans le but affiché de s'imposer à l'ensemble de la production mondiale.

Enfin, cette logique est libérale : elle tend à abattre tout ce qui entrave son propre déploiement en étendant le principe de marché à tous les biens et constructions collectives. Cette « liberté », c'est celle de Sofiprotéol-Avril à prospérer dans 22 pays ou du groupe Bolloré à étendre ses champs de palmiers à huile en Afrique ou au Cambodge, au détriment des populations concernées et de leur souveraineté alimentaire.



Le 10 juin 2015 : manifestation anti-Tafta devant le Parlement européen, à Strasbourg.

Dans ce vaste mouvement d'industrialisation et de libéralisation des échanges agricoles, la production est affranchie de la base sociale qui en était le socle depuis des millénaires.

Si l'agriculture paysanne résiste, sa capacité à subvertir les tendances dominantes reste contenue par l'attractivité des prix artificiellement bas de l'agriculture industrielle. Celle-ci, globalement ruineuse, socialise une part croissante de ses coûts (santé publique, dépollution, chômage, aides Pac, soutiens publics divers liés à l'état permanent de « crise », etc.). « Fournir une alimentation accessible à tous les revenus » devient un argument clé pour des promoteurs de l'industrialisation dont le cynisme est sans limite.

Réorienter radicalement la Pac

Un projet de refondation de l'agriculture ne peut ignorer le rôle de l'agriculture industrielle dans un ordre social de plus en plus inégalitaire. Il n'y aura pas de bifurcation possible du modèle agricole sans prise en compte de son inscription sociale, sauf à condamner les « alternatives » à des niches de marché. On doit alors imaginer une réorientation radicale de la Pac, qui irait plus loin que le redéploiement des aides accaparées par l'agriculture de compétition vers les agricultures relocalisées et d'intérêt général. Cette nouvelle Politique agricole et alimentaire commune pourrait s'inspirer d'initiatives qui se multiplient, notamment dans l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux

provenant de petites fermes en agriculture biologique et paysanne. Une généralisation de ces démarches, impulsée par l'État, mise en œuvre par les collectivités locales et soutenue par la Pac est à revendiquer et mettre en œuvre.

Mais comment ignorer que ce type de vision contrevient radicalement aux dispositions des traités européens, telle l'interdiction des « clauses de localité » dans les appel d'offres publics ? Comment attendre d'une Commission européenne dont l'inspiration libérale tient l'intérêt général pour une illusion collective, qu'elle accepte une telle contradiction dans son hystérie déréglatrice ? Qu'attendre du Parlement européen quand celui-ci donne carte blanche à la Commission pour poursuivre la négociation du Tafta ? Comment tenir compte dans nos stratégies de la violence avec laquelle l'expression démocratique du peuple Grec a été bafouée ces derniers mois ?

Pourtant, désespérer n'est pas une option. L'urgence est d'abord d'empêcher l'adoption du Tafta : celle-ci entérinerait une privatisation de la gouvernance à une échelle telle, qu'elle serait irréversible dans les délais impartis par l'urgence climatique. Et puis, c'est en marchant qu'on construit le chemin : reprendre du pouvoir en remportant ce combat, peser à nouveau – enfin ! – contre ce qui nous est présenté comme notre destin par ceux et celles qui y ont intérêt, ce serait faire revivre un projet de société démocratique. ■

Emmanuel Aze, paysan dans le Lot-et-Garonne, secrétaire national

Changeons le système, pas le climat !

Aujourd'hui, plus de doute : les activités humaines influencent les évolutions du climat ! Un changement profond de système paraît nécessaire, qui prenne en compte l'ensemble des humains et de la planète.

Il ne suffira pas de délocaliser, d'aller polluer ailleurs, d'investir dans des espaces vierges sanctuarisés pour absorber les gaz à effet de serre (GES) produits. C'est pourtant l'objectif à peine caché des négociations internationales, doublé d'une réflexion poussée sur les possibilités d'en faire un véritable business ! Tou.te.s les citoyen.ne.s, dont les paysan.ne.s que nous sommes, doivent profiter de la tenue de la conférence sur le climat à Paris, du 29 novembre au 11 décembre (COP 21), pour faire entendre que ça suffit ! Le climat n'est pas une marchandise !

Lorsque les chef.e.s d'États du monde se réunissent en conclave – autrement nommé « conférences des parties », ou « Cop » – ils et elles sont désormais tou.te.s d'accord sur la gravité de la situation et nous tirent les larmes avec des discours alarmistes et pathétiques. Pourtant, l'accord qui vise à contenir le réchauffement en deçà de 2 °C doit seulement entrer en vigueur d'ici... 2020 ! Heureusement qu'il y a urgence !

La Cop 21 est un jeu de dupes, mené par les règles outrancières du libéralisme. Elle est vouée à l'échec : l'accord international sera élaboré à partir de la somme des déclarations d'intentions volontaires de chaque État. Au 20 juillet, sur les 196 pays membres de l'Onu, seuls 46 avaient déclaré leurs intentions⁽¹⁾. Ce qui représente 58 % des émissions globales⁽²⁾. Si cette ligne-là est adoptée, entre 57 et 59 gigatonnes d'équivalent CO₂ seront émis d'ici 2030. Or, pour tenir l'objectif des 2 °C – valeur limite avant un réchauffement totalement catastrophique et extrêmement dangereux – il ne faudrait émettre « que » 36 gigatonnes. Ce processus de déclaration volontaire nous laisse donc plutôt sur la trajectoire des + 3 à + 4 °C !

Cette année encore, le modèle agricole productiviste, pourtant responsable d'une grande partie des émissions des GES, ne sera pas des discussions à Paris. Au contraire : de fausses solutions risquent d'être avancées, telle la cynique « agriculture climato-intelligente », concourant à la course effrénée vers une plus grande industrialisation de nos productions. Fausses solutions pour le climat, mais vraies opportunités pour les firmes agroalimentaires.

Certaines associations « amies » (Réseau action climat, CCFD, Oxfam...) se battent à l'intérieur du cadre des négociations pour

que soit posée la question des modes de production de l'alimentation. Il est indispensable d'organiser dans le même temps, à l'extérieur de l'enceinte officielle, une interpellation citoyenne forte.

La Confédération paysanne a fait le choix de s'allier à un grand nombre d'organisations pour renforcer la dynamique de mobilisations. La Coalition climat 21 regroupe ainsi plus de 130 organisations de 37 pays, avec pour objectif commun de « *contribuer à la création d'un rapport de force favorable à une action climatique ambitieuse et juste, et à la transformation durable de toutes les politiques publiques afférentes* ». La Confédération paysanne porte « l'agriculture paysanne » comme vraie solution pour le climat en matière d'agriculture et de

production alimentaire. Plus qu'un projet agricole, l'agriculture paysanne est un projet de société.

Aux côtés des paysan.ne.s de la Via campesina venue.e.s du monde entier pour revendiquer la souveraineté alimentaire et la justice climatique, nous serons donc mobilisés du 28 novembre au 12 décembre. Il est important d'être nombreux pour montrer aux chef.e.s d'États réunis la volonté des peuples, pour proposer ensemble de vraies solutions pour le climat, alternatives au libéralisme, et pour s'organiser et continuer après la Cop 21. Rien ne finit à Paris ! ■

Annie Sic, paysanne dans les Alpes-Maritimes, secrétaire nationale de la Confédération paysanne

(1) dont les 28 pays de l'UE.

(2) source : London School of Economics.



Comme l'an dernier à Lima (Pérou) pour la Cop 20, une forte délégation de la Via campesina sera présente et active à Paris lors de la Cop 21.

Dates de mobilisation

- Marches pour le climat, les 28 et 29 novembre : mobilisons-nous partout dans le monde pour faire entendre la voix des paysans et paysannes !
- Village mondial des alternatives, à Montreuil (93), les 5 et 6 décembre : marché paysan, conférences, ateliers... La Confédération paysanne et la Via campesina seront présentes !
- Journée de l'agriculture paysanne et de la souveraineté alimentaire, le 9 décembre : à la Zone d'action climat au Centquatre, à Paris (XIX^e), pour échanger avec les paysans et paysannes de France et du monde.
- Action de masse, le 12 décembre : toutes et tous à Paris pour avoir le dernier mot ! Nous serons présent.e.s pour renforcer la résistance contre les fausses solutions et défendre la souveraineté alimentaire !

Plus d'informations : <http://coalitionclimat21.org>